

400 APPAREILS DE CE TYPE SERONT LIVRÉS DANS LES PROCHAINES SEMAINES

LE PV ÉLECTRONIQUE EST PRÊT

LES CARNETS À SOUCHE DU FUTUR, CE SONT EUX!

Le stylo numérique
 ■ Une solution à mi-chemin entre l'actuel papillon et le PV ultramoderne 100% dématérialisé. En effet, ce stylo à mémoire d'écriture numérise et conservera toutes les infos consignées. Sa mine à encre permettra aussi de garder une trace "papier". En cas de contestation, les juges y sont attachés...

Finies les prunes "papier". Si les tests prévus cet été avec deux concepts différents sont concluants, la France généralisera les PV électroniques dans un an.

Tout va très vite... La semaine dernière, le ministre du Budget, Eric Woerth, exposait à *Auto Plus* (n° 1011) ses mesures concernant la modernisation des amendes. Et évoquait notamment la mise en place des PV électroniques. Aujourd'hui, nous savons à quoi vont ressembler les appareils qui les délivreront. Et ce, dès septembre prochain à Angers (49), Boulogne-Billancourt (92), Chantilly (60), Meaux (77), Paris (75) et Suresnes (92). Deux systèmes seront testés, grâce à 400 outils livrés aux forces de l'ordre (gendarmerie, polices nationale et municipale). A l'issue du test, le plus efficace sera retenu.

gnées électroniquement, puis transmises, à Rennes, au centre qui gère les contraventions des radars automatisés*. De toute évidence, ce type de verbalisation va faciliter le quotidien. Pour les forces de l'ordre, ce sera un gain de temps (rédaction de l'amende simplifiée). Les automobilistes y gagneront aussi, grâce à une réduction de la marge d'erreurs ou d'omissions, (moins de contestations à la clé, donc). Et grâce aussi à un mode de paiement plus simple : plus besoin de courir chez le buraliste pour acheter un timbre-amende, le règlement pourra désormais s'effectuer par carte bancaire, via internet. Mais le grand gagnant, c'est le Trésor public. En effet, grâce à ce système, le taux de paiement spontané des PV (actuellement de 50%) devrait augmenter. Et atteindre l'objectif de 80%, ce qui est déjà le cas avec la chaîne automatisée créée pour les cabines. Aucun doute, on veut faire rentrer l'argent dans les caisses... *Audrey Aparisi*
 *Centre national de traitement du contrôle automatisé.

MOINS D'ERREURS, PLUS D'ARGENT
 Avec ce dispositif, tout va changer. Et pas seulement pour les PV de stationnements, comme le prévoyait le projet initial. En clair, toutes les infractions au code de la route seront consi-

Préambule obligatoire à l'utilisation de l'un ou l'autre de ces deux outils : l'agent devra insérer une puce, qui lui est personnelle. Comparable à la carte SIM d'un téléphone mobile.

Avec l'ordinateur de poche, l'agent se sert de la molette et du clavier pour saisir nom de rue, marque, modèle et couleur du véhicule. Et sélectionne le type d'infraction, dans une liste préétablie. Heure et date s'inscrivent automatiquement.

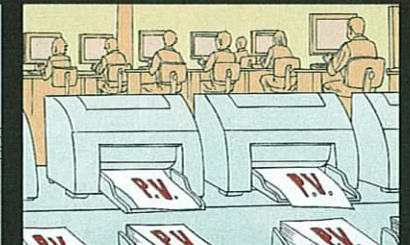
Avec le stylo numérique, l'agent inscrit sur un carnet à souche un peu simplifié les différents détails (lieu, date, heure, etc.). Le stylo à mémoire d'écriture stocke toutes les informations.



Pour les PV de stationnement, le fameux papillon disparaît. Mais sous l'essuie-glace, un avertissement demeure: "Vous avez été verbalisé et recevrez un avis de contravention dans les prochains jours." Pour les infractions avec interception, les conducteurs sont prévenus de fait.



De retour au commissariat, l'agent verbalisateur transmet les infos contenues dans son appareil à un ordinateur central. Procès-verbal oblige, il doit apposer sa signature électronique sur les amendes, qui sont envoyées au Centre national de traitement du contrôle automatisé, à Rennes.



A Rennes, le centre interroge le fichier des immatriculations (quand il s'agit d'un PV de stationnement), récupère les données civiles puis met en forme l'avis de contravention : le talon de paiement et la lettre de contestation. L'amende est prête à être expédiée.



Le PV arrive au domicile du contrevenant dans un délai de 7 jours. Il a 45 jours pour le payer. Soit par internet ou téléphone (carte bancaire), soit par timbre-amende dématérialisé (auprès des antennes du Trésor public ou chez de nombreux buralistes dès l'été 2008).

Auto de la semaine

insolites, vos scoops, etc. de cette page.

Auto Plus

espace V30 en 2009	4
	6
	9-14
	10
	12
4x4 compacts de luxe	16
Essais	
essayeurs	20
la sécurité : où se situent les nouveautés?	22
La Fiat Bravo 1.6 Multijet Elegance	29
Peugeot 2.0 TDI 140 Ambition Luxe	32
Peugeot 2.5 WRX Anniversary	36
Les petites Renault choisir?	34
La Mercedes Classe C Break	38
Tests	
web	40
	42
stars de l'occasion?	43
Quelle huile accepter pour votre moteur?	44
Les palmarès 2008	50
Intérieurs ou extérieurs : êtes-vous bien couvert?	56
Retour gagnant dès 2008?	58
	60
	63
Cote de l'occasion	64
du Colonel-Pierre-Avia, 75754 Paris Cedex 15, 03 50 00. Internet : www.autoplus.fr	
complémentaire, voir organigramme du journal page 61.	
encart Sedao de 16 pages réservée aux abonnés.	
l'annuaire, bulletin page 47 ou www.autoplus.fr	
concernant votre abonnement, envoyez un mail	
abonnee-info.fr ou téléphonez au 03 44 62 43 53.	